



Communiqué

10 septembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 SEPTEMBRE 2020 CONSTITUTION DU BUREAU

Conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, dont la durée d'application a été prorogée jusqu'au 30 novembre 2020, et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020, le Directoire de la société Alès Groupe (la « Société ») a statué sur la composition du bureau de l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire qui se tiendra à huis clos jeudi 17 septembre 2020 à 14h30 au siège social de la Société sous la présidence de Monsieur Romain Alès, Président du Conseil de Surveillance.

Le Directoire a nommé en qualité de scrutateurs :

- Monsieur Olivier Bianchi, Président de la société AVILA actionnaire ; et
- Monsieur Vincent Valldecabres, représentant le fonds d'investissement CIAM actionnaire ;

Il est rappelé que l'ordre du jour et les projets de résolutions ont été publiés le 17 juillet 2020 au Balo (bulletin N°86) et sont également disponibles sur le site internet de la Société : www.alesgroupe.com

**Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19,
l'Assemblée Générale mixte de la Société se tiendra exceptionnellement à huis clos,
sans la présence physique de ses actionnaires.**

Prochains rendez-vous

- Résultats semestriels 2020 : 29 septembre 2020

Profil

Le Groupe Alès est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext Family Business » et est éligible au PEA PME.

www.alesgroupe.com

Contacts Media

Brunswick – Hugues Boëton, Xavier Mas (01 53 96 83 83 /alesgroupe@brunswickgroup.com)